



Consultation de compte bancaire par le conseiller

Par **seb**, le **19/09/2008** à **09:51**

Bonjour,

Suite à un appel de mon conseiller bancaire, je me pose cette question:

un conseiller bancaire peut il regarder les comptes de ses clients à sa propre initiative afin de proposer des produits et crédits à ces mêmes clients?

Les comptes ne sont ils pas protégés par un confidentialité quelconque?

Merci de votre réponse.

Cordialement